

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LOUIS MALASSIS ST HILAIRE DES LANDES ecole.0350485m@ac-rennes.fr	Jeudi 22 février 2024 de 18h00 à 20h00
<u>Membres présents :</u> Représentants de parents d'élèves : Mesdames MEHEUST, ORSINI, MERIENNE et PERON. Enseignantes : Mesdames BINOIS, MICHEL, Monsieur GOUDE, BERTRAND (dir.) Madame BOULIERE, Madame HAMARD (adjointe au maire en charge des affaires scolaires) DDEN : Madame DERENNES	
<u>Membres absents excusés :</u> Monsieur Le Roux, IEN en charge de la circonscription de Fougères Monsieur HAMARD, maire	

ORDRE DU JOUR

Ecole :

- Actions pédagogiques et projets pour l'année scolaire 2023-24
- Programme pHARe
- Prévisions d'effectifs

Mairie :

- Travaux et entretien des bâtiments

Questions des parents (à transmettre pour le 15 février au plus tard) :

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

① PV du 14/11/2023

- Lecture par tous les membres présents du précédent Conseil d'école.
- Le procès-verbal est adopté à la majorité.

② Actions pédagogiques et projets pour l'année 2023-2024

a) THEME DE L'ÉCOLE

Chaque classe travaille sur le thème du sport et de la santé au sein de sa classe.

Nous réaliserons un deuxième temps fort le vendredi 12 avril et nous réaliserons des portes-ouvertes aux familles le vendredi 14 juin. Des parents viendront aider la réalisation des ateliers.

b) MUSIQUE A L'ÉCOLE

La classe de CE1-CE2 a terminé son projet sur « La musique et le sport » avec Laurine Bourrier (intervenant en musique). Les chants appris seront réinvestis en fin d'année pour la fête de l'école.

c) BIBLIOTHÈQUE

Les élèves vont toujours une fois par période à la médiathèque.

d) PISCINE (à COGLEO à St Brice en Cogles)

- CE1/CE2: tous les jeudis après-midi au 2^e trimestre
- GS/CP : demande de classe bleue en attente de réponse

e) ÉCOLE ET CINÉMA

Les classes de TPS-PS-MS et GS-CP sont allées au cinéma sont allées au cinéma le vendredi 26 janvier voir « grosse colère et fantaisies » et « A vol d'oiseaux ». Ils retourneront le 17 mai voir « Yuku fleur de l'Himalaya » et « Dounia et la princesse d'Alep ».

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 travailleront avec cinéjeune le film « le secret des perlins » le 5 avril.

f) PROJET TERR'ALIM

La classe de GS-CP va débiter son projet « Mélisse » autour de l'alimentation le 15 mars. Il se déroulera sur 4 séances (en mars et avril). Les élèves rencontreront différents intervenants et réaliseront la visite d'une ferme locale.

g) CLASSE DECOUVERTE

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont réalisé une classe de neige à la Bourboule. Ils ont découvert le milieu montagnard et ont pratiqué différentes activités pendant une semaine : ski, luge, randonnée, visite de ferme ...

h) SEMAINE PARALYMPIQUE ET JOURNÉE OLYMPIQUE

Dans le cadre des JO en 2024, Couesnon marche de Bretagne organise une semaine sportive pour promouvoir les sports paralympiques. La classe de CM1 CM2 effectuera une journée sportive le jeudi 21 mars avec d'autres écoles pour découvrir le handisport (ceci foot, volley assis, basket fauteuil, parcours non voyant ...) Lucie Pasquet, une animatrice interviendra en amont le lundi 11 mars à l'école pour sensibiliser les élèves au handicap.

La 1^{ère} édition des Journées Olympiques à destination des élèves de CE1 du territoire sera organisée le jeudi 6 juin et vendredi 7 juin 2024, à St Hilaire des Landes et Marcillé Raoul. Les élèves seront mélangés et ils pratiqueront plusieurs disciplines Olympiques (collectives et individuelles).

j) SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Les classes de TPS-PS-MS et GS-CP iront à la ferme de St Ouen des alleux

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 iront faire une activité sportive. Les devis sont en cours. Nous attendons les retours.

k) SRAV

Les élèves de CM1-CM2 réaliseront le dernier bloc du Savoir Rouler à Vélo au mois de juin. Ils réaliseront une sortie d'environ 20 km autour de l'école accompagné de parents ou personnes agréées. Les parents seront sollicités pour garantir l'encadrement adapté (vélo, voiture...).

l) Semaine de la maternelle

La semaine de la maternelle s'est déroulée du 5 au 9 février. Les élèves ont réalisé différentes créations sur le thème du sport avec leurs parents à la maison ou à l'école. Les parents ont pu découvrir les productions des élèves le vendredi soir.

m) Rencontre avec un athlète

L'athlète paralympique de Badminton Lenaig Morin viendra voir les élèves de ce1-ce2 et cm1-cm2 le vendredi 22 mars pour parler de son quotidien de sportive et sensibiliser les élèves au handicap.

③ pHARe : plan contre le harcèlement à l'école

Cette année, il existe au sein de l'école une cellule de gestion du harcèlement scolaire, plus précisément appelée « cellule bien être à l'école ». Ainsi, lorsqu'une situation de harcèlement ou d'intimidation entre élèves nous est indiquée, le directeur et l'équipe « bien-être à l'école » prend immédiatement la situation en charge en suivant une procédure bien précise.

La procédure :

1. L'élève victime est dans un premier temps reçu seul. Cet entretien est bienveillant.
2. La famille de l'élève victime est informée de la situation et de ce qui va être mis en place.
3. Quelques élèves seront entendus individuellement sur cette situation. On leur indique que tel élève est malheureux, en détresse et que les adultes de l'école, mais également un certain nombre d'élèves vont tous ensemble tout faire pour l'aider. Les élèves intimidateurs deviennent alors des partenaires.

Cette méthode de la préoccupation partagée est basée sur la recherche de suggestions par les intimidateurs eux-mêmes pour faire cesser leurs propres agissements. Ils sont toujours reçus comme des partenaires du groupe d'aide au bien-être. L'application de cette méthode a pour effet, dans la majorité des cas, de régler le problème dans un délai de 15 jours.

Pour rappel, le harcèlement, c'est le fait d'embêter quelqu'un de **façon répétée** dans le but de lui faire du mal c'est à dire lorsqu'on est insulté, menacé, battu, bousculé ou qu'on reçoit des messages blessants à répétition. Le numéro d'urgence est le 30 18.

4 Prévision des effectifs pour la rentrée 2024

Notre école est en fermeture de classe suite à une baisse des effectifs. Toutes les familles souhaitant inscrire leur enfant à la rentrée doivent prendre contact avec l'école dès que possible.

EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES pour la rentrée 2024 avec 4 classes			
Cycle 1	Cycle 1 et 2	Cycle 2	Cycle 3
3 TPS	8 GS	10 CE1	8 CM1
7 PS	10 CP	11 CE2	6 CM2
9 MS			
Total : 19 élèves	Total : 18 élèves	Total : 21 élèves	Total : 14 élèves
Effectif total : 72 élèves (au 22/02/2024)			

EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES pour la rentrée 2024 avec 3 classes		
Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
3 TPS	10 CP	8 CM1
7 PS	10 CE1	6 CM2
9 MS	11 CE2	
8 GS		
Total : 27 élèves	Total : 31 élèves	Total : 14 élèves
Effectif total : 72 élèves (au 22/02/2024)		

5 Périscolaire et Mairie

a) Travaux réalisés.

Nous remercions la mairie d'avoir accepté de continuer les rénovations dans la classe de Mme Michel. (cloison détruite, cloison remontée, étagère, électricité ...)

b) Travaux à prévoir

Envisager une date pour repeindre cette classe aux grandes vacances.

6 Questions

- Questionnaire transmis par les représentant de parents d'élèves aux parents

Q1 : Avez-vous des remarques à faire concernant l'organisation pratique de l'école? (sieste, hygiène, rangement intérieur, récréations, sécurité aux abords de l'école...)

-Les élèves de cycle 3 ne se lavaient plus les mains (pas d'eau chaude) ou n'allaient plus aux toilettes quand il faisait très froid (pas de chauffage). Cela questionne l'aménagement des nouveaux toilettes non chauffés l'hiver et le manque d'hygiène lors des périodes de gastro et autres. Serait-il possible d'envisager des solutions pour les prochaines années ?

→ **Mairie :** Les WC sont déjà chauffés. Il n'y a pas de ballon d'eau chaude de prévu.

- La rue de l'école est à sens unique et il y a encore des personne voiture/scooter qui la prene à contre sens

→ **Mairie :** Il n'y a pas de solution. La mairie est déjà intervenu auprès de certaines personnes. Il s'agit du code de la route. Il en vient à chacun de le respecter.

Q2: Avez-vous des remarques à faire concernant les services périscolaires? (cantine, garderie...)

- Pourquoi des enfants jouent ils en chaussettes dans le hall du pôle des Landes au lieu d'être dans la garderie? Cela questionne la sécurisation de ce lieu?

- Pourquoi le ménage de la garderie est réalisé en présence des enfants dès 18h-18h30 alors que les enfants sont gardés normalement jusqu'à 19 h ? Les enfants se retrouvent en chaussettes dans le hall sans surveillance

→ **Mairie :** La mairie va réajuster cela avec les agents de la commune. Les enfants resteront dans la garderie sans aller dans le hall.

- Pourquoi les menus affichés ne sont pas respectés ?

→ **Mairie :** Il y a peu de changements. Ces changements ont eu lieu notamment au moment des grèves des agriculteurs. Le service de la cantine subit les changements qu'apporte l'ESAT liés à la conjoncture.

- Concernant la garderie, je me demande si Sandra aura une aide. Elle est très bien au demeurant mais je trouve qu'un seul adulte pour un large groupe d'enfants est déraisonnable.

→ **Mairie :** Il y a toujours un adulte avec Sandra de 16h30 à 18h tous les soirs. Avec le départ de Gisèle, une personne prendra le même poste et conservera cette aide en plus le soir.

→ **Parents :** Y a-t-il une réglementation d'être seul ou non en présence des enfants ?

→ **Conseiller municipal :** On ne sait pas.

Q3 : Avez-vous d'autres questions ou remarques à faire remonter au conseil d'école?

- Un rapport récent de Santé Publique France a fait le lien entre un certain nombre de cas d'asthme chez l'enfant et la présence de certains polluants dans les peintures et mobiliers de classe (https://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/la-pollution-de-l-air-dans-les-ecoles-elementaires-est-responsable-de-dizaine-de-milliers-de-cas-d-asthme-chaque-annee-d-apres-sante-publique-france_6335803.html).

Pourrait on savoir dans quelle mesure l'école est concernée par ces polluants et quel est le plan pour adresser ce sujet?

➔ M. Bertrand : Il n'y a pas de mesure de prévu en ce sens. Une demande institutionnelle de l'académie avait été faite en janvier 2020 seulement pour l'amiante. Le diagnostic préconisait simplement une surveillance périodique à réaliser sur certains éléments dans l'école (combles, toiture...)

➔ **Mairie :** La mairie n'a pas connaissance de ce type de demande. La mairie s'engage à finir les travaux de peinture et de sols de la classe de Madame Michel l'été prochain, classe où la peinture est la plus abîmée.

- Est-ce que la mairie va faire le nécessaire pour éviter la fermeture d'une classe ?

➔ **Mairie :** Il n'y a pas d'action particulière.

➔ **Parents :** Est ce qu'il a été discuté de cette fermeture au conseil municipal?

➔ **Conseiller municipal :** Non ce n'a pas été évoqué.

Secrétaire de séance : S.BERTRAND

Président de séance : S.BERTRAND